SOCIAL

700 PERSONNES BIENTÔT À LA RUE À CROIX-ROUGE

REIMS Association phare de Croix-Rouge, l'ACRAP et ses 700 membres devront quitter leurs locaux au profit d'un projet immobilier. Une pétition circule, signée par 1 500 personnes.

« La Ville nous vire pour construire des logements », enrage Jean Monteiro, président de l'ACRAP. « Faux, répond la mairie. L'État veut rénover ce quartier et nous avons proposé de reloger l'ACRAP. » G.L

L'ACRAP va-t-elle devenir une association SDF ? Elle en prend en tous les cas le chemin. L'Association Croix-Rouge pour l'animation et la promotion a vu le jour en 1970 et rayonne sur le quartier. Entre la Ville et elle pourtant, les relations se sont incroyablement tendues, au point que le dialogue est aujourd'hui *« quasi impossible »*, regrette Kim Duntze, adjointe aux sports. Deux signes qui ne trompent pas : d'une part une pétition contre *« la mise à mort organisée de l'ACRAP »* et son *« droit à rester à sa place »*, a été signée, depuis cet été, par près de 1 500 personnes. D'autre part, le dernier bulletin d'information de la structure s'ouvre par une photo d'adhérents, essentiellement jeunes, avec ce titre : *« Après nous, il n'y aura rien. Qu'importe, vos enfants traîneront dehors ! »* Juste à côté, le *« mot du président »*, Jean Monteiro, donne à lire ceci : *« La mairie menace de détruire votre bâtiment (…). Elle ne propose rien et accuse l'État (…). Entrez en résistance, défendez l'ACRAP ! »*

Ce dossier électrise les relations entre la Ville, l'État et l'association aux 680 membres, répartis en 25 activités, de la batterie à la zumba, en passant par la couture et le twirling bâton. Jean Monteiro, président *« bénévole »* depuis 2013, explique que *« le bâtiment a été construit par la Ville en 1993, pour l'ACRAP »*. Il comprend une salle de réunion pour les clubs et une salle polyvalente de 160 m², où se déroulent 80 % des activités. *« Les majorettes viennent ici, la danse, la gym, etc. On fait presque tout dans cette salle. Même les policiers municipaux ont des créneaux pour s'entraîner avec leur tonfa. »*

Autant d'activités menacées : dans le cadre de la rénovation des quartiers, l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) a inscrit ce secteur de Croix-Rouge dans le programme. Concrètement, d'ici deux à trois ans, l'impasse où a été construit le bâtiment de l'ACRAP, entre l'hippodrome et l'avenue du Président-Kennedy, doit accueillir un programme immobilier. *« Ils veulent raser notre bâtiment pour construire des logements avec de la mixité sociale. Je me demande bien qui est-ce qui va vouloir vivre ici en gagnant trois ou quatre fois le SMIC… »* Surtout, insiste le président Monteiro, *« rien n'a été prévu pour nous ! »*

L'ÉTAT ET LA VILLE SE RENVOIENT LA BALLE

Qui a décidé de *« raser »* l'ACRAP ? Sur ce point, ça se complique. La mairie renvoie la balle à l'État, au titre de l'ANRU. Mais la préfecture de la Marne indique que c'est la responsabilité de la Ville ! *« Le programme est en train d'être défini par la Ville de Reims : c'est dommage qu'elle renvoie vers nous, car c'est elle le meilleur interlocuteur »*, fait savoir le préfet. *« C'est la Ville qui propose le programme, l'État le valide ensuite »*, expliquent encore les services de l'État. En mairie, on cherche surtout, pour l'instant en vain, à accompagner l'ACRAP dans son déménagement forcé. L'ACRAP a pour l'instant dit non à tout (lire par ailleurs), préférant rester dans ses murs, et accusant la Ville de *« ne pas reconnaître notre travail de fond : par exemple, la subvention de l'ACRAP est inférieure au salaire d'un directeur de maison de quartier »*, écrit Jean Monteiro. La subvention s'élève à 39 550 €. Kim Duntze conteste : *« la Ville paie aussi les charges, ce qui fait environ 100 000 € en tout. »*

« Il est grand temps que la Ville nous donne les moyens nécessaires, insiste Jean Monteiro. Il a évoqué dernièrement l'idée de déplacer l'ACRAP dans un bâtiment à construire, sur un terrain près de l'avenue Schumann, appelé à être rénové dans le cadre de l'ANRU. *« Nous attendons des réponses fermes et claires »*, lâche-t-il. Mais à ce stade, aucune réflexion ne semble engagée sur ce site, ni par la Ville, ni par l'État. ■ GUILLAUME LÉVY

LA VILLE DIT AVOIR FAIT « TROIS PROPOSITIONS », TOUTES REFUSÉES

Adjointe aux sports depuis un an, Kim Duntze a découvert ce dossier épineux *« dès son arrivée »*. Quelques mois plus tôt, la Ville avait annoncé que dans le cadre de la rénovation urbaine, l'ACRAP devait quitter ses murs. *« Ce secteur a été ciblé par l'ANRU pour accueillir des logements avec de la mixité sociale*, contextualise Kim Duntze. *Notre rôle, c'est d'accompagner cette association phare de Croix-Rouge, et de lui faire des propositions. Le problème, c'est que le président de l'ACRAP n'en veut pas et que nous sommes un peu face à un mur. À notre dernier rendez-vous, il n'est même pas venu. »* L'élue dit avoir fait *« trois propositions »* à l'ACRAP : *« On lui a proposé une mutualisation de moyens avec une autre association, Croix-du-Sud : il a refusé. Puis on a proposé le rez-de-chaussée d'un bâtiment qui sera construit à 200 ou 300 mètres de l'ACRAP : c'était un budget, mais on était prêts à faire l'effort. On n'a pas eu de réponse. Enfin, on a proposé des plateaux du Polydrome, pas très loin de l'ACRAP. On devait en parler la semaine dernière, mais il n'est pas venu au rendez-vous. »* Kim Duntze dit s'être *« beaucoup impliquée dans ce dossier, pour les enfants. Car ce qui m'embête vraiment, c'est que ce problème prend en otage tous les membres de l'ACRAP. »*

À gauche, la pétition signée par 1377 personnes au 19 septembe. À droite, le bulletin de l'association, qui charge la mairie. G.L